



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE GARRIGUES CAMPAGNE
Séance du Lundi 21 Novembre 2022**

Date de la convocation du comité et affichage :
10 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le lundi vingt et un novembre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, sur la Commune de SAUSSINES Salle des Fêtes, et sous la Présidence de Monsieur Jacques GRAU.

Nombre de membres présents : 32

Nombre de membres :

En exercice : 48
Présents : 32
Représentés : 13
Absents : 3
Qui ont pris part au vote : 45

ALIAGA Rémi, ARMAND Jean-Claude, BALAZUN Geniès, BASCOU Éric, BERGER Rose-Marie, BEZIAT Patrick, BOTTRAUD Marie-Anne, CARRERE Christophe, CASTANIÉ Geneviève, CAUSSIL Frédéric, DE MONTGOLFIER Isabelle, DEVRIENDT Denis, DEWINTRE Thierry, DOMENECH Jean-Marie, ESCURET Serge, GACHES Michel, GALABRUN BOULBES Jackie, GARCIA Michel, GRAU Jacques, GRAVEGEAL Jacques, IMBERT Jean-Claude, JEANJEAN Christian, LAGARDE Philippe, LECHEVALIER Stève, LOUCHE Christian, MARTINEZ Antoine, MARY Patrick, MAZOLLIER Élisabeth, NADAL Karine, PECOUL Jean-Michel, QUINET Thomas, RAYMOND Joël.

Vote :

Pour	45
Contre	0
Abstention	0

Nombre de membres représentés : 13

ANTOINE Pierre par MARTINEZ Antoine, COURNET Serge par PECOUL Jean-Michel, DACHEUX Jean-Philippe par GALABRUN BOULBES Jackie, GLEIZES Guy par BASCOU ÉRIC, LAFFORGUE Frédéric par DEWINTRE Thierry, MATHERON Françoise par DE MONTGOLFIER Isabelle, MEISSONNIER Jean-Luc par MAZOLLIER Élisabeth, MOYNIER Arnaud par CARRERE Christophe, PELLET Yvon par IMBERT Jean-Claude, PENSO Éric par RAYMOND Joël, PEYRIÈRE Lionel par QUINET Thomas, REVOL René par GRAU Jacques, ROUVIÈRE ESPOSITO Agnès par BERGER Rose-Marie.

Nombre de membres absents excusés non représentés : 03

BASCOUL Julien, BORS Olivier, MARTINEZ Lionel.

Secrétaire de séance : Isabelle DE MONTGOLFIER

Après l'appel des présents, le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la présente séance

Objet : Délibération N° 2022_11_21_18

Modification du Tableau des effectifs du Personnel Territorial. Création des postes d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe, d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe, à compter du 1er Janvier 2023.

Monsieur le Vice-président délégué déclare qu'afin de tenir compte de la continuité, de l'évolution des besoins, du bon fonctionnement des services au sein du personnel territorial du Syndicat, ainsi que des missions assurées dans le cadre de l'exercice des compétences « eau potable » et partiellement « eau brute », il convient de créer au tableau des effectifs du SMGC, les postes d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe, d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il précise que les crédits afférents à la dépense seront inscrits au chapitre 012 du Budget Primitif 2023.

Afin de permettre l'application de ces dispositions, Monsieur le Président propose :

- d'émettre un avis favorable à la proposition formulée.

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu, le Président soumet le projet au vote à l'assemblée qui adopte à l'unanimité (0 abstentions, 0 voix contre) la proposition formulée.

Ainsi fait et délibéré,
les jours, mois et an que dessus.
Signé par les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

 **Le Président**
Jacques GRAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il peut être introduit un recours gracieux auprès du Président du Syndicat Mixte de Garrigues Campagne pendant le délai de recours contentieux. Le silence gardé pendant celui-ci équivaut à une décision implicite de rejet susceptible elle-même d'un recours contentieux dans les délais précités (articles R 421-1 et 421-2 du Code de la justice Administrative).